

Fiche d'utilisation du sol

Commune de Estinnes

Province: Hainaut
 Secteur d'aménagement: LA LOUVIERE - SOIGNIES
 Statut de la commune selon le SDER: Commune rurale

Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	288	3,9
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	8,9	0,1
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	26	0,4
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	32	0,4
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	51	0,7
	Terrains à usage industriel et artisanal	15	0,2
	Terrains dévolus au transport	15	0,2
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	-	-
	Bâtiments spéciaux	2,0	0
	Sous-total	438	6,0
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	4.034	55,0
	Prés et pâtures	1.679	22,9
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	800	10,9
	Terres vaines et vagues	75	1,0
	Milieux naturels non exploités	-	-
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	11	0,1
	Sous-total	6.599	90,0
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		296	4,0
Total		7.333	100

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

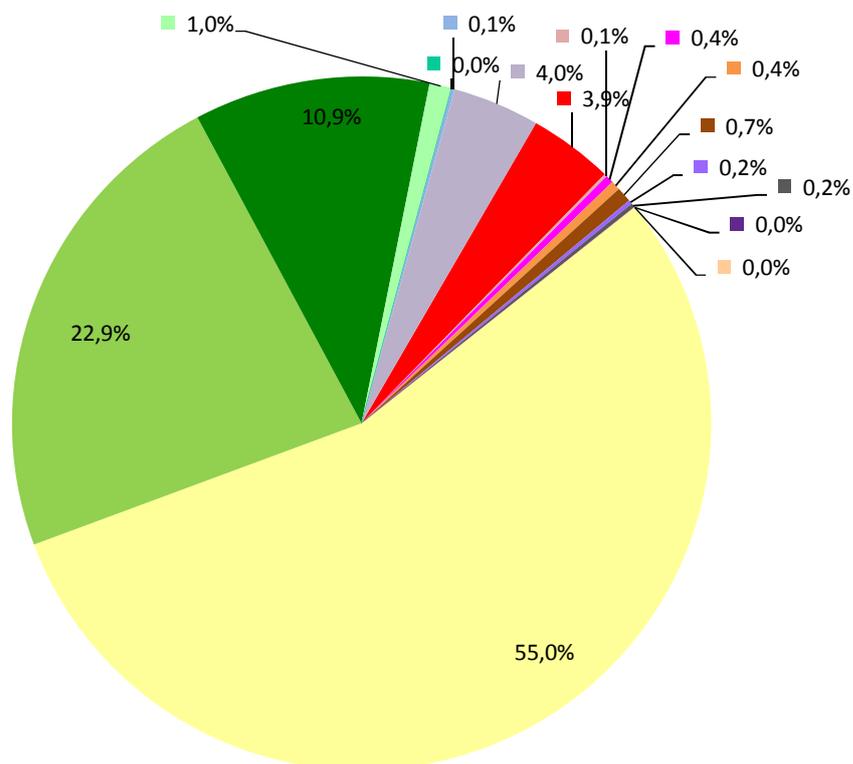
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

Catégories d'utilisation du sol (2008)

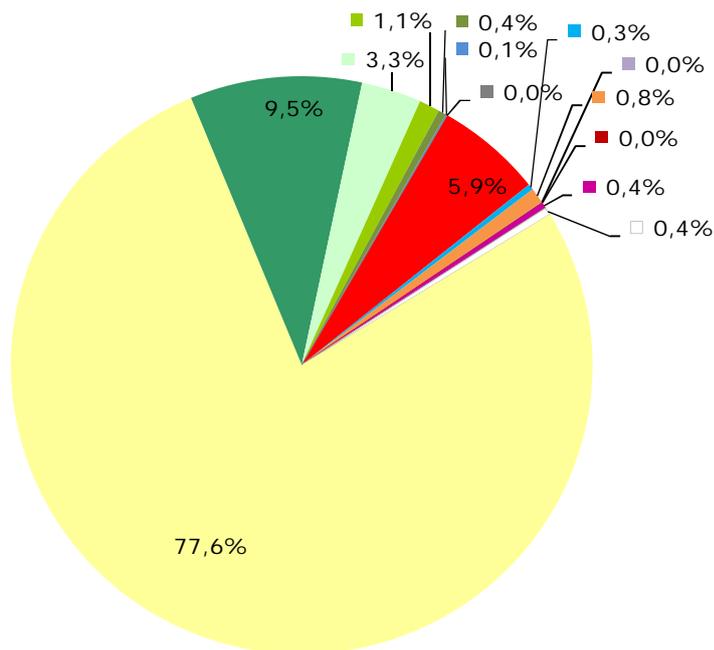


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieus naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	434	5,9
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	24	0,3
	Zone de loisirs	62	0,8
	Zones d'activité économique	3,5	0
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-
	Zone d'extraction	26	0,4
	Sous-total	551	7,5
Zone d'aménagement communal concerté		30	0,4
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	5.688	77,6
	Zone forestière	699	9,5
	Zone d'espaces verts	245	3,3
	Zone naturelle	83	1,1
	Zone de parc	31	0,4
	Plan d'eau	6,6	0
	Sous-total	6.752	92,1
Zone blanche		-	-
Total		7.333	100

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

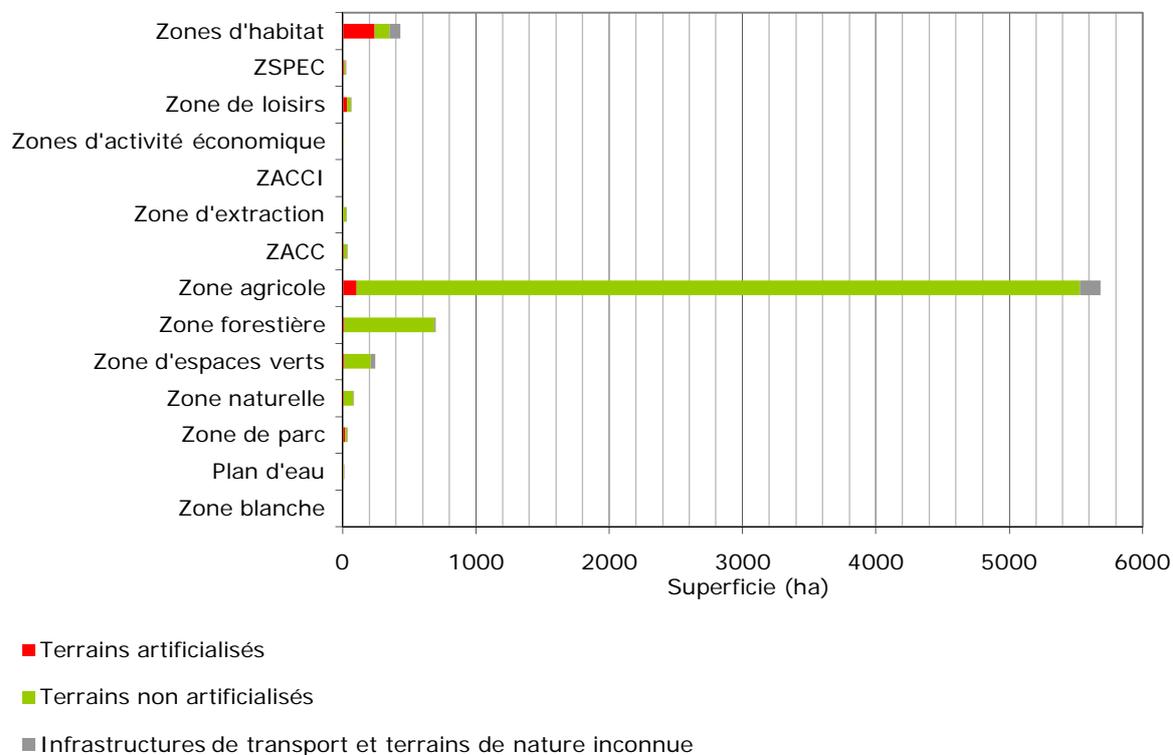
Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	238	54,9	112	25,8	84	19,3	434
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	10	41,8	14	55,9	0,6	2,4	24
	Zone de loisirs	30	48,9	31	49,8	0,9	1,4	62
	Zones d'activité économique	1,2	34,6	1,0	29,1	1,3	36,3	3,5
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'extraction	0,3	1,0	26	96,6	0,6	2,4	26
	Sous-total	280	50,9	183	33,3	87	15,8	551
Zone d'aménagement communal concerté		4,8	15,7	25	82,8	0,4	1,5	30
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	104	1,8	5.427	95,4	157	2,8	5.688
	Zone forestière	11	1,6	675	96,6	12	1,8	699
	Zone d'espaces verts	10	4,1	199	81,3	36	14,6	245
	Zone naturelle	8,9	10,7	71	85,3	3,3	4,0	83
	Zone de parc	18	58,7	12	40,2	0,3	1,1	31
	Plan d'eau	0,5	7,7	6,0	91,8	-	-	6,6
	Sous-total	153	2,3	6.391	94,6	209	3,1	6.752
Zone blanche		-	-	-	-	-	-	-
Total		438	6,0	6.599	90,0	296	4,0	7.333

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



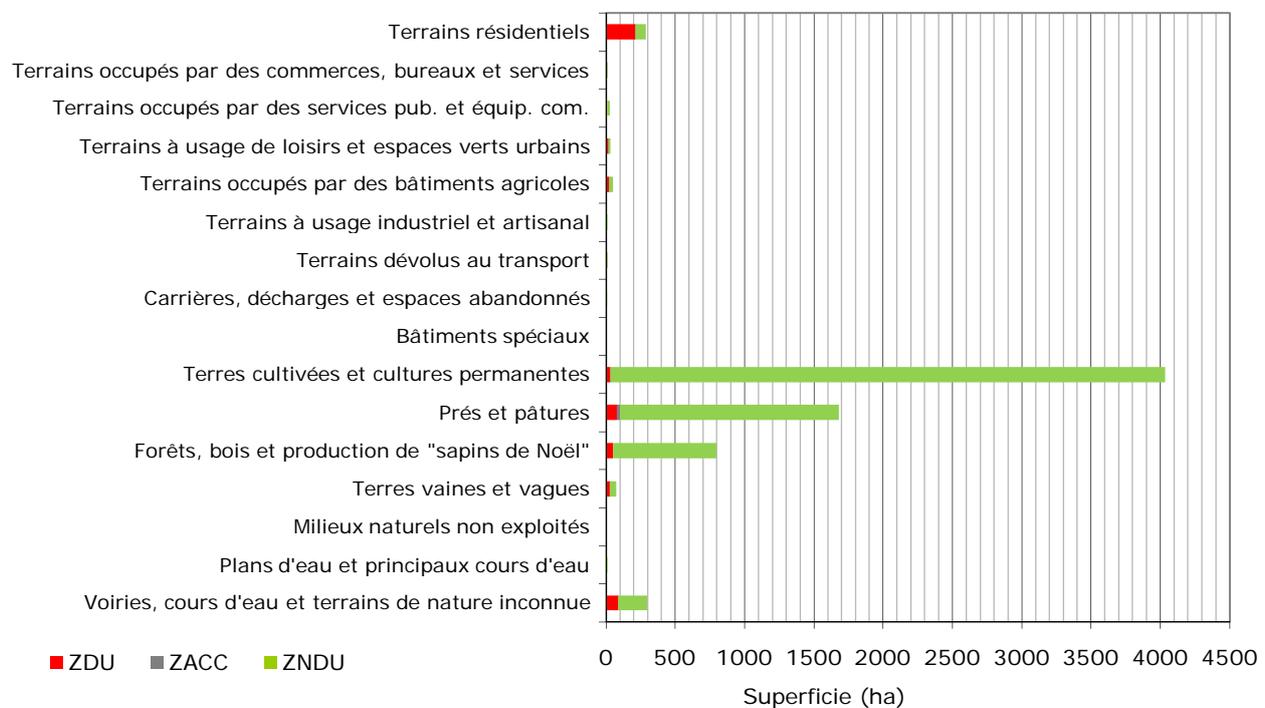
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	211	73,1	3,8	1,3	74	25,6	288
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	6,2	69,9	-	-	2,7	30,0	8,9
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	9,7	37,0	-	-	16	63,0	26
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	17	52,8	-	-	15	47,2	32
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	22	42,5	0,5	0,9	29	56,5	51
	Terrains à usage industriel et artisanal	5,3	35,8	0,4	3,0	9,0	61,1	15
	Terrains dévolus au transport	8,5	56,5	-	-	6,5	43,5	15
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	-	-	-	-	-	-	-
	Bâtiments spéciaux	1,3	63,0	-	-	0,7	37,0	2,0
Sous-total	280	64,0	4,8	1,1	153	34,9	438	
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	29	0,7	3,4	0	4.001	99,2	4.034
	Prés et pâtures	79	4,7	21	1,3	1.579	94,0	1.679
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	49	6,2	-	-	750	93,8	800
	Terres vaines et vagues	25	33,2	0,5	0,7	50	66,2	75
	Milieux naturels non exploités	-	-	-	-	-	-	-
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	0,5	4,8	-	-	10	95,2	11
	Sous-total	183	2,8	25	0,4	6.391	96,8	6.599
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		87	29,4	0,4	0,2	209	70,4	296
Total		551	7,5	30	0,4	6.752	92,1	7.333

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).